

Informations relatives aux ESG

Conseil en placement et en dépôt



Cette feuille d'information présente la procédure de sélection et de surveillance d'instruments financiers durables ainsi que les stratégies ESG pouvant être mises en œuvre lorsque des critères touchant à l'environnement, à la société et à la gouvernance d'entreprise (ESG) doivent être pris en compte conformément aux préférences du client.

Sélection

L'allocation stratégique des actifs constitue la base du conseil en placement et en dépôt. La sélection des instruments financiers utilisés repose sur un grand nombre de critères tant qualitatifs que quantitatifs, par exemple :

- les caractéristiques des ESG : la notation des ESG de MSCI et l'intensité CO2
- l'évaluation fondamentale : comparaison par Peer Group de divers indicateurs relatifs aux actions et aux entreprises
- la négociabilité : capitalisation boursière, volume de négoce, spreads bid/ask
- les frais pour les placements collectifs : les coûts annuels du produit (TER), les frais de négociation
- les variations de la rentabilité du fonds indiciel ESG par rapport à l'investissement classique, Tracking Difference, Tracking Error
- d'autres critères du processus de sélection de fonds par VZ tels que le type de réplication ou le prêt de titres

L'objectif est de ne recommander que des placements ESG qui sont convaincants du point de vue des caractéristiques ESG et de la qualité des produits.

S'il n'existe aucune base de données ESG pour une catégorie de placement ou si l'instrument financier sélectionné ne remplit pas les critères ESG, une alternative qui ne tient pas explicitement compte des critères ESG sera recommandée.

En outre, pour des raisons tactiques, certaines positions peuvent être recommandées pour mettre en œuvre certaines stratégies ESG et/ou augmenter le potentiel de rendement. Dans ce cadre, il est possible de sélectionner des fonds passifs et actifs, des produits structurés ainsi que des titres individuels remplissant des critères quantitatifs minimaux tels qu'une notation ESG minimale. Il existe en outre des restrictions ESG qu'il convient de respecter au niveau du portefeuille global et des positions.¹

Surveillance

Les instruments financiers utilisés font l'objet d'une surveillance, afin d'apprécier la qualité des produits ainsi que les caractéristiques ESG. De plus, il est en permanence vérifié s'il existe des alternatives qui remplissent mieux ces critères. Si l'un de ces instruments financiers donne de meilleurs résultats qu'une position utilisée, on examine s'il est judicieux de le remplacer.

Stratégies ESG

Les stratégies ESG suivantes peuvent être utilisées pour les positions stratégiques et tactiques recommandées :

Stratégies ESG	Exemples	Remarques
Critères positifs et négatifs Favoriser les entreprises présentant de bonnes caractéristiques ESG (sélection positive) ou exclure les entreprises qui ne respectent pas certaines valeurs ou normes (sélection négative)	<ul style="list-style-type: none">• Notations des ESG (notation A de MSCI au minimum)	<p>Des critères et des seuils différents peuvent être définis selon l'instrument financier.</p> <p>La mise en œuvre stratégique ou tactique s'effectue au moyen d'un instrument financier approprié.</p>
Intégration ESG Prise en compte des critères ESG pour l'évaluation des entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation plus élevée de l'entreprise en raison de considérations ESG• Évaluation plus basse de l'entreprise en raison de considérations ESG	<p>Des critères et des seuils différents peuvent être définis selon l'instrument financier.</p> <p>La mise en œuvre stratégique ou tactique s'effectue au moyen d'un instrument financier approprié.</p>



Stratégies ESG	Exemples	Remarques
<p>Investissements thématiques</p> <p>Sélection d'entreprises en lien avec un thème ESG en particulier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Économie circulaire • Énergie propre • Eau • Green Bonds • Etc. 	<p>En règle générale, la stratégie ESG n'est recommandée que dans une mesure limitée en raison des écarts possibles par rapport aux rendements du marché.</p> <p>Des critères et des seuils différents peuvent être définis selon l'instrument financier.</p> <p>La mise en œuvre stratégique ou tactique s'effectue au moyen d'un instrument financier approprié.</p>
<p>Politique actionnariale active des prestataires de fonds</p> <p>Influence sur une entreprise par l'exercice des droits des actionnaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement • Exercice du droit de vote 	<p>L'engagement et l'exercice du droit de vote sont susceptibles de varier selon les fonds. L'engagement concerne habituellement seulement quelques titres (0 % à 1 %) du fonds. L'exercice du droit de vote peut également varier en fonction du prestataire de fonds et de la région.²</p>

Les stratégies ESG mentionnées ci-dessus ne constituent pas des stratégies d'impact classiques visant une action positive sur l'économie réelle. La question de savoir si et dans quelle mesure ces stratégies ESG ont des effets positifs sur l'économie réelle est relativement floue et difficile à mesurer ou à démontrer.

¹ Si nécessaire, votre interlocuteur chez VZ peut vous renseigner plus en détails sur les critères ESG applicables.

² VZ n'évalue pas l'engagement et l'exercice du droit de vote du prestataire de fonds.

